



Espace Yoga
Andernos

ESPACE YOGA ANDERNOS FICHE D'INSCRIPTION 2023 – 2024

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____

E-mail : _____

Toutes les coordonnées restent confidentielles et ne sont ni exploitées ni vendues à des tiers.

Cartes :

- Carte **5 cours** valable **3 mois** : 80 €
- Carte **10 cours** valable **5 mois** : 150 €
- Carte **36 cours** valable **12 mois** : 450 €
- Carte **72 cours** valable **12 mois** : 690 €

Cours à l'unité: 17 €

Séance Découverte : 12 € (offerte pour tout achat d'une carte 36 cours ou 72 cours réalisé immédiatement après la séance découverte.)

Règlement :

- ESPECES
- VIREMENT
- CHEQUE possibilité de payer en plusieurs fois.

Antécédents médicaux : (toutes les informations restent confidentielles)

Fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du yoga dans le mois de l'inscription.

Lire et signer la fiche « conditions et termes de l'abonnement ».

Les sommes versées sont un engagement et sont non remboursables sauf cas prévus dans les conditions jointes.

Date et Signature

TERMES ET CONDITIONS GENERALES DE VENTE ESPACE YOGA ANDERNOS

Toute prestation accomplie par l'Espace Yoga Andernos implique donc l'adhésion sans réserve du Participant aux présentes conditions générales de vente. L'Espace Yoga Andernos se réserve le droit de modifier ou adapter ses Conditions Générales de Vente (CGV) à tout moment et sans préavis, étant ici précisé, que les conditions applicables sont celles en vigueur sur le site de l'Espace Yoga Andernos. Il est de la responsabilité du Participant de consulter la mise à jour en vigueur sur le site : <https://espace-yoga-andernos.fr>. Les conditions de ventes peuvent être envoyées sur simple demande par mail auprès de l'Espace Yoga Andernos à l'adresse suivante : jenny@espace-yoga-andernos.fr.

Prestations proposées

Séances de yoga comme indiqué sur le site couvrant plusieurs styles de yoga, ainsi que des ateliers de yoga.

Certificat et Aptitude

Le Participant déclare avoir pleine capacité et aptitude physique à pratiquer le yoga en participant aux cours dispensés par Jenny CALLOVA, l'intervenante de l'Espace Yoga Andernos situé à Andernos Les Bains. Il est de la responsabilité du Participant de consulter un médecin avant de suivre un cours de yoga à l'Espace Yoga Andernos et de fournir un certificat médical déclarant l'aptitude à pratiquer cette discipline.

A défaut de certificat médical, le Participant dégage toute responsabilité de l'Espace Yoga Andernos et de son intervenante en renonçant expressément et volontairement à toute plainte contre l'Espace Yoga Andernos et son intervenante en cas de blessure, douleur ou mauvaise condition physique engendrée ou aggravée par sa participation à un cours de l'Espace Yoga Andernos.

L'Espace Yoga Andernos se réserve toutefois le droit de demander un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du yoga et de ne pas accepter le Participant à un de ses cours dans l'attente de ce document.

Le Participant s'engage à communiquer et à informer son professeur de tout problème physique, maladie, blessure, intervention chirurgicale, grossesse déjà existant ou postérieur à un cours de yoga, avant le début de la séance de yoga.

Le professeur de yoga se réserve le droit de ne pas accepter un élève à son cours si ce dernier n'a pas le niveau requis pour suivre la séance. Il lui sera alors conseillé un cours plus adapté.

Le planning et son fonctionnement

Le planning des cours est susceptible d'être modifié durant l'année et les cours peuvent être annulés durant l'année selon la fréquentation des cours ou l'indisponibilité de l'enseignante. Le Participant en sera informé par tout moyen. Le créneau horaire des cours peut donc être modifié, un cours peut également être annulé sans versement d'aucune indemnité de quelque nature que soit, ni remboursement de la part de l'Espace Yoga Andernos à l'égard du Participant.

Le planning est aménagé pendant les vacances scolaires. L'enseignante se réserve le droit d'annuler le cours de yoga s'il comporte moins de 4 élèves.

Les séances sont sur réservation via le site de l'Espace Yoga Andernos ou sur la plateforme de réservation helloresa de l'Espace Yoga Andernos : : <https://espace-yoga-andernos.helloresa.com>.

Pour toute réservation, le Participant devra préalablement créer un compte sur la plateforme Helloresa de l'ESPACE YOGA ANDERNOS. Les cours sont ensuite réservés en ligne par le Participant sur cette même plateforme en fonction des places disponibles.

Toute séance **non annulée 20H avant le début du cours est automatiquement décomptée de la carte de cours ou due dans l'hypothèse d'un cours à l'unité**. Aucun report possible.

Les Abonnements

L'abonnement est nominatif, non cessible et non remboursable. L'abonnement se présente sous forme de cartes (5,10,36,72 cours). L'abonnement correspond à un nombre de cours utilisables sur une période déterminée par la carte ou le forfait choisis. Le Participant a pris note de la durée de validité de son abonnement mentionnée sur la feuille d'inscription. La durée de l'abonnement inclut les congés de l'enseignante.

La **date de fin de validité** de l'abonnement du Participant est mentionnée sur son compte Helloresa de l'Espace Yoga Andernos dans le menu "mes crédits et factures" puis "mes crédits et formules".

Le nombre de cours restants à prendre apparaît sur le compte helloresa du Participant **étant précisé qu'un cours correspond à 17 crédits**. Le compte de chaque Participant **ne pourra pas excéder 17 crédits en négatif (soit un cours réservé sans être préalablement payé)**.

L'abonnement doit être réglé lors de l'inscription, par virement ou chèque(s) à l'ordre de ESPACE YOGA ANDERNOS ou par espèces auprès de Jenny CALLOVA.

L'abonnement du Participant ne pourra pas être prolongé au-delà de sa date de fin de validité. Toutefois, dans l'hypothèse où le Participant ne pourrait pas pratiquer le yoga pour des raisons médicales, un report de cette période, dans la limite de 2 mois, sera possible au-delà de la date de fin de validité de l'abonnement sur présentation d'un justificatif médical.

Les cours en présentiel peuvent se substituer en partie ou dans son ensemble à des cours à distance dans l'hypothèse d'un événement exceptionnel ou d'une nécessité de planning sans entraîner un remboursement, un avoir, une prolongation ou une suspension de l'abonnement.

L'enseignement du yoga se poursuivra alors à distance (en direct par visio conférence, par vidéo...). Le Participant accepte ces supports de cours et ne pourra pas demander de remboursement, ni une prolongation ou une suspension ou une annulation de son abonnement.

Conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation, vous bénéficiez d'un délai de quatorze jours pour exercer votre droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités. Le délai de quatorze jours court à compter de la date de souscription de l'abonnement. Le Participant devra en aviser l'Espace Yoga Andernos par courrier ou mail. En cas de litige ou réclamation, contactez-nous par mail : jenny@espace-yoga-andernos.fr . Si nous ne trouvons aucun accord mutuellement satisfaisant et conformément aux articles L611-1 et suivants R612-1 et suivants du code de consommation, vous pourrez gratuitement saisir le médiateur dont les coordonnées sont les suivantes : Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice, 49 Rue de Ponthieu à Paris 75008 <https://www.cm2c.net/>.

Informations générales

Le matériel nécessaire à la pratique du yoga vous est fourni. Une tenue souple et confortable est conseillée. Pour le bien-être de tous, veillez à garder **votre téléphone portable éteint ou en mode avion pendant toute la durée du cours**.

La salle ne dispose pas d'un parking privatif, vous êtes invités à vous garer à l'extérieur de l'enceinte du bâtiment. L'ESPACE YOGA ANDERNOS décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets personnels. Il est conseillé de ne pas amener d'objets de valeur.

Droit applicable : les présentes Conditions Générales sont régies, interprétées et appliquées conformément au droit français, la langue d'interprétation étant la langue française en cas de contestation sur la signification d'un terme ou d'une disposition des présentes.

Je déclare avoir lu et accepté les conditions et termes de vente ci-dessus.

Date et signature précédée de la mention « lu et approuvé »